

Cette présentation a été effectuée le 22 novembre 2007, au cours de l'atelier méthodologique « L'évaluation d'impact sur la santé : des outils pour soutenir la prise de décision aux niveaux local et régional »

dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2007. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.

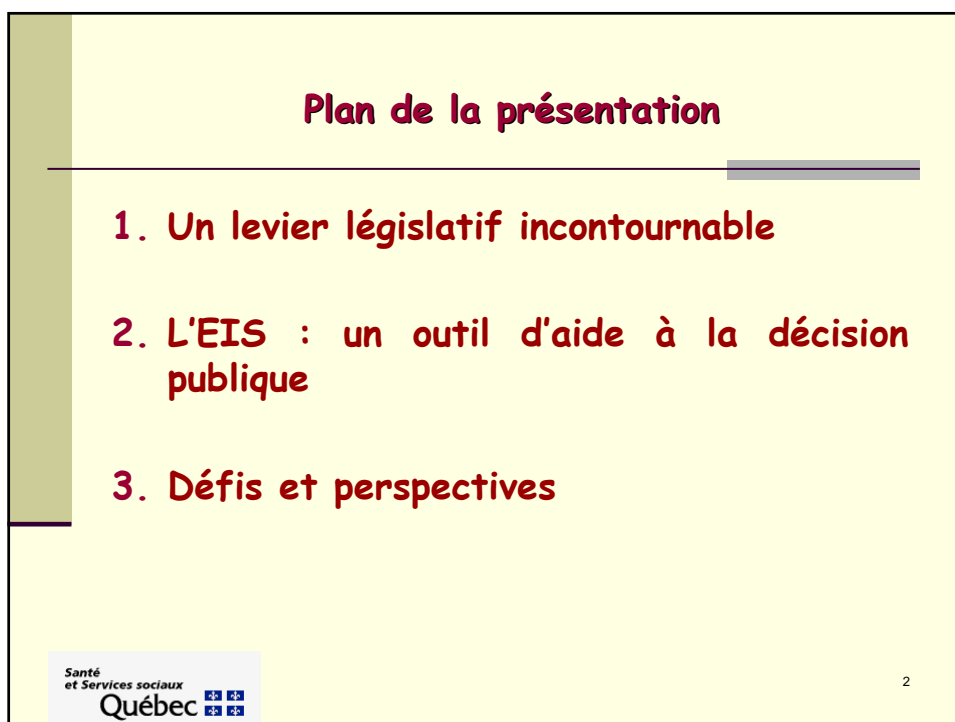


**La Loi sur la santé publique : un levier
majeur pour des politiques publiques
saines**

Lyne Jobin
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Santé
et Services sociaux
Québec

1



Plan de la présentation

- 1. Un levier législatif incontournable**
- 2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique**
- 3. Défis et perspectives**

Santé
et Services sociaux
Québec

2

1. Un levier législatif incontournable

- **La mise en place des conditions d'exercice des fonctions essentielles de santé publique**

- Protection
- Promotion
- Prévention
- Surveillance



- **L'implantation d'un lien dynamique entre les différents acteurs aux niveaux national, régional, local**

- **L'encadrement légal pour agir sur les politiques publiques**

1. Un levier législatif incontournable (suite)

- **L'article 54 de la Loi sur la santé publique (2002)**

- **Confère au ministre de la Santé et des Services sociaux**

- o Une fonction de conseiller
- o Un pouvoir d'initiative pour l'amélioration et le maintien de la santé

- **Crée également**

- o Une obligation pour les M/O de consulter le ministre de la Santé et des Services sociaux
- o Une responsabilité de tenir compte de l'incidence de leurs projets de loi et règlement sur la santé

1. Un levier législatif incontournable (suite)

- **Stratégie d'application de l'article 54**

- Implantation d'un mécanisme intragouvernemental d'évaluation d'impact
- Développement et transfert des connaissances sur les politiques publiques favorables à la santé et au bien-être

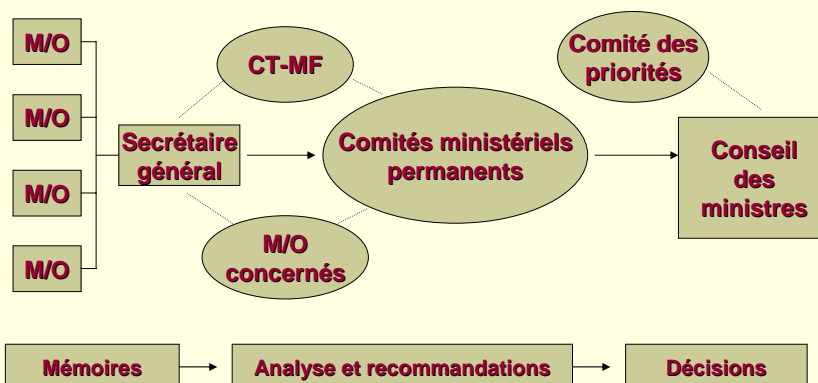
2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique

2.1 Mécanisme intragouvernemental d'évaluation d'impact

- Permettre au M/O d'évaluer au préalable les impacts possibles sur la santé et le bien-être des différentes mesures qu'ils proposent dans leurs projets de loi et règlement
- Favoriser les mesures d'atténuation et éclairer la prise de décision

2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

▪ Le processus de décision gouvernemental



2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

Résultats

- Efforts pour soutenir l'implantation
 - Mise en place d'un réseau de répondants interministériels
 - Diffusion de documents d'information sur les déterminants de la santé
 - Diffusion d'un guide pratique pour l'évaluation d'impact sur la santé

2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

- Le document de sensibilisation : La santé, autrement dit...

Objectif

- Fournir un outil simple et facile d'utilisation qui puisse soutenir la réflexion et orienter l'action en faveur de l'amélioration de la santé



2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

- Le guide pratique : Évaluation d'impact sur la santé

Objectifs

- Faire connaître les étapes nécessaires à l'évaluation d'impact sur la santé
- Faciliter l'application de ces étapes par les promoteurs des projets de loi et règlement



2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

▪ Demandes de consultation

- En 2004-2005 : 39 demandes ; avis transmis sur 31 % des demandes ; 77 % proviennent du Conseil exécutif
- En 2005-2006 : 57 demandes ; avis transmis sur 16 % des demandes ; 98 % proviennent du Conseil exécutif
- En 2006-2007 : 34 demandes ; avis transmis sur 15 % des demandes ; 88 % proviennent du Conseil exécutif

2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

▪ Demandes de consultation

- Augmentation du nombre de demandes d'avis au MSSS
- Des consultations de plus en plus en amont dans le processus décisionnel
- Des demandes pour des projets autres que des lois et règlements

2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

2.2 Programme de recherche et de transfert de connaissances

- Accroître et consolider les capacités de recherche interdisciplinaire
- Soutenir le développement d'outils
- Soutenir des recherches pour évaluer les effets a priori et a posteriori
- Favoriser le transfert des connaissances vers les décideurs et les ressources concernées

2. L'EIS : un outil d'aide à la décision publique (suite)

Résultats

- **Recherches financées**
 - Équipe « Concepts et méthodes »
 - Politiques publiques favorables à de saines habitudes de vie
 - Politiques publiques et lutte à la pauvreté
 - Évaluation d'impact sur la santé de politiques publiques
- **Activités de transfert**
 - Mandats confiés à l'INSPQ
 - o Production d'avis et de synthèses de connaissances
 - o Veille et Portail politiques publiques

3. Défis et perspectives

- **Développer une veille stratégique de manière à agir au début des processus décisionnels**

- **Soutenir les changements de pratique**
 - Accompagner les partenaires des secteurs économique et social
 - Assurer la qualité des évaluations - dans un contexte stratégique
 - Développer des moyens efficaces pour le transfert de connaissances, particulièrement aux décideurs

3. Défis et perspectives (suite)

- **Aller au-delà du contexte législatif et mettre en œuvre une véritable stratégie de soutien à l'action intersectorielle**
 - Au-delà des projets de loi et de règlement - projets, programmes, plans d'action, etc.
 - Responsabilités nationales, régionales et locales